

Brupartners
Boulevard Bischoffsheim 26 – 1000 Bruxelles
T 02/205.68.68 | Web : www.brupartners.brussels | @ : brupartners@brupartners.brussels

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BRUPARTNERS APPELLE À UNE MEILLEURE ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LES BESOINS EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE À BRUXELLES

BRUXELLES, Belgique – 19 mai 2022 : Ce jeudi, Brupartners a adopté un avis d'initiative relatif à la santé mentale en Région de Bruxelles-Capitale. Après consultations des spécialistes du secteur, les interlocuteurs sociaux bruxellois ont formulé des recommandations pour améliorer le système de soins de santé mentale à Bruxelles, au bénéfice des patients et des professionnels.

La santé mentale en Région bruxelloise

Les différentes réformes institutionnelles ont eu pour effet de créer une situation très complexe en ce qui concerne les systèmes de soins de santé à Bruxelles, et plus particulièrement le système de soins de **santé mentale**. Par ailleurs, le paysage en matière de santé mentale se caractérise, indépendamment de la répartition des compétences, par une **très grande diversité des acteurs**. De plus, le nombre de personnes indemnisées pour une incapacité de travail en Belgique dépasse désormais le nombre de chômeurs indemnisés. Cette situation se place **au cœur des préoccupations bruxelloises**. Brupartners a souhaité analyser si le cadre actuel permettait de répondre aux besoins des patients utilisant le système bruxellois, qu'ils résident à Bruxelles ou non.

Une meilleure adéquation offre-besoins

Pour élaborer son avis d'initiative, Brupartners a pu compter sur l'appui précieux et la participation active de plusieurs institutions publiques et acteurs de terrain. Le texte final dresse un portrait global de la situation bruxelloise avant de poser des **recommandations** qui devraient permettre aux autorités bruxelloises de cibler leurs actions en matière de santé mentale afin de mieux faire correspondre l'offre et les besoins. En outre, les considérations de l'avis devraient également permettre d'évaluer les différents dispositifs existants et expérimentaux mis en place pour répondre aux besoins des Bruxellois.

Les recommandations de Brupartners portent sur plusieurs sujets : la nécessité d'une **articulation entre les différentes parties du système de soins de santé mentale**, l'**adéquation entre les compétences attribuées à la Région et les moyens alloués**, la nécessité d'une **articulation entre les différentes entités du pays**, la **pénurie des travailleurs**, les **particularités de l'offre de soins à Bruxelles** (notamment la prise en compte des besoins des patients non-bruxellois, la territorialisation de l'offre, la problématique de la mobilité en ville, la 1ère ligne de soins, etc.), les **modalités de gouvernance**, le **logement** et l'**intégration sociale**. L'avis comprend également plusieurs **recommandations concernant des publics spécifiques**.

Tous ces éléments sont à découvrir dans [l'avis d'initiative](#) de Brupartners.

Brupartners (anciennement le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale) est l'**instance principale de la concertation socio-économique** de la Région de Bruxelles-Capitale. Brupartners est un organe paritaire qui rassemble les partenaires sociaux bruxellois, à savoir un nombre égal de représentants des employeurs (banc patronal) et de représentants des travailleurs (banc syndical). Brupartners a **deux missions** historiques : une **mission de consultation** et une **mission de concertation** entre les partenaires sociaux et le Gouvernement.

Contact presse

Coralie WAEYENBERGH

 cwaeyenbergh@brupartners.brussels

 0477/89.77.19

Contact presse

Siham CHAOUCH

 schaouch@brupartners.brussels

 0487/01.62.64